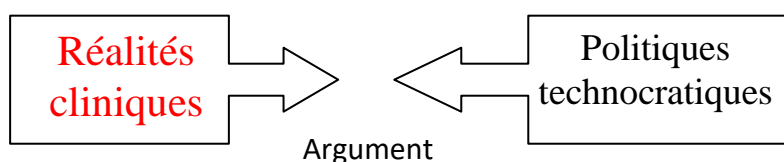


vendredi 25 mai 2018, 8h45-12h

Centre Médical Pédiatrique Clairs Vallons
24 rue de Mont Saint Guibert, 1340 Ottignies



Les initiatives politiques actuelles dans le domaine de la santé mentale infanto-juvénile, comme dans d'autres, se caractérisent par l'absence de concertation, l'imposition de mesures censées remédier aux défauts des dispositifs existants sans prendre en compte l'expérience acquise par les professionnels de terrain, l'objectif de réduction des subsides et des financements publics débouchant sur une aggravation des inégalités sociales face à la maladie, le déni de l'importance de la continuité dans les relations thérapeutiques, la disqualification de la formation des professionnels dans l'abord de la complexité du fonctionnement mental, la promotion du court terme au détriment de l'intégration des composantes psychiques, somatiques et sociales de la santé. La dévalorisation implicite ou explicite des pratiques professionnelles et des dispositifs existants, prenant prétexte de leurs lacunes, ne se limite évidemment pas au champ de la santé mentale des enfants, des adolescents et de leurs familles, et a de ce fait des effets cumulatifs qui affectent avec beaucoup de violence les personnes et les familles fragilisées par des crises passagères ou des difficultés récurrentes, sociales, financières, éducatives, non sans liens avec les évolutions économiques, techniques et idéologiques actuelles.

Le monde change, notamment sous l'effet de ces évolutions technologiques, et il est évident que les pratiques doivent évoluer, se renouveler, se transformer, dans le champ de la santé mentale comme dans tous les secteurs de nos sociétés. Mais ces adaptations doivent se faire en s'appuyant sur ce qui fonctionne bien, non en le discréditant ; sans prétendre imposer une panacée technocratique, mais en offrant aux professionnels et aux structures des moyens supplémentaires pour développer des dispositifs novateurs articulés dès le départ à l'offre existante, en renforçant ce qui a fait ses preuves. Les professionnels des secteurs concernés se sentent démunis et isolés alors que des actions collectives, envisagées dans la durée, défendant les logiques du soin psychique, sont nécessaires pour infléchir certaines évolutions idéologiques préjudiciables des politiques publiques.

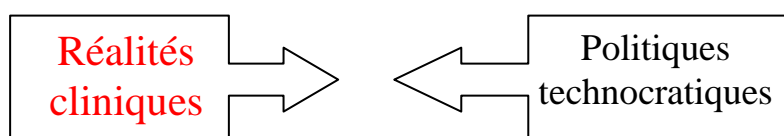
Les **inscriptions** sont à adresser à Jean-Paul Matot (jeanpaulmatot@gmail.com) avant le 15 mai. Gratuites pour les membres et les étudiants, 10 euros pour les non-membres (verser à l'AEPEA-Belgique asbl, BE86 3630 7728 0950, BIC : BBRUBEBB avec le nom de la personne inscrite).

Accréditation en éthique demandée

AEPEA Belgique asbl, 95 avenue des Lilas, 1410 Waterloo, Belgique

vendredi 25 mai 2018, 8h45-12h

Centre Médical Pédiatrique Clairs Vallons
24 rue de Mont Saint Guibert, 1340 Ottignies



Programme

8h45 : Accueil

9h – 9h10 : Introduction de la matinée : Jean-Paul Matot

9h10 - 9h30 : *témoignages vidéos-filmés*

9h30 – 10h30 : Table-ronde avec Carine De Buck (Clairs Vallons), Vincent Magos (membre CAOP), Francis Martens (APPPsy), Eric Mathy et Jean-Marc Scholl (APPIJF), Isabelle Schonne (Fed. SSM wallons), Valérie Van Ransbeeck (AMOPSY)

11h30 – 11h : pause-café

11h – 12h : Assemblée Générale de l'AEPEA-Belgique : *les débats de la première partie de la matinée seront prolongés en AG par une discussion sur les perspectives de travail et d'actions*

12h – 13h : Conseil d'Administration de l'AEPEA-Belgique

L'APPIJF tiendra également son Assemblée Générale sur place de 12h à 13h

Les **inscriptions** sont à adresser à Jean-Paul Matot (jeanpaulmatot@gmail.com) avant le 15 mai. Gratuites pour les membres et les étudiants, 10 euros pour les non-membres (verser à l'AEPEA-Belgique asbl, BE86 3630 7728 0950, BIC : BBRUBEBB avec le nom de la personne inscrite).

Accréditation en éthique demandée

AEPEA Belgique asbl, 95 avenue des Lilas, 1410 Waterloo, Belgique